

le Canada, l'an dernier, il en est venu pour 825 millions des Etats-Unis. En d'autres termes, dans l'exercice du pouvoir d'achat résultant du travail de nos cultivateurs et de la richesse de nos terres, de nos forêts, de nos pêcheries et de nos mines, nous avons envoyé 825 millions de notre argent aux Etats-Unis, c'est-à-dire nous avons donné aux Etats-Unis les deux tiers de chaque dollar de nos achats, bien qu'ils aient acheté pour moins de 500 millions de dollars de nos produits.

Quand mon ami le proposeur de l'adresse chantait, l'autre après-midi, les merveilles du tarif de faveur britannique, je me demandais s'il avait lu les dernières statistiques du commerce. Le chiffre global de la vente de nos produits à l'empire britannique, l'an dernier, équivaut à peu près au chiffre de la vente de nos produits aux Etats-Unis, et l'on notera que cette somme, toute minime qu'elle puisse être, a pu se réaliser grâce à plusieurs difficultés surmontées dans le domaine des restrictions qui entourent l'application des tarifs de faveur faite par le Gouvernement. Je mentionne le fait, ayant la certitude raisonnable que le Gouvernement a une conception erronée de la base de notre prospérité. Témoins de l'augmentation constante de l'importation d'articles que nous pourrions fabriquer au pays, du travail de plus en plus suivi que nous assurons aux ouvriers à l'étranger qui nous fournissent d'articles de fabrication, de l'exportation continuelle de matte, de minerai de cuivre et d'autres métaux ouvrés par le travail d'étrangers et vendus au peuple canadien, témoins de tout cela, dis-je, vous vous rendez compte, comme moi, de l'existence d'un état de choses défectueux auquel le peuple canadien doit remédier et auquel il remédiera, j'en suis sûr, dès que l'occasion s'en présentera.

Etant donné nos ressources économiques le pouvoir d'achat de notre pays, j'espère qu'avant de terminer je pourrai démontrer quel est le devoir du Gouvernement dans les circonstances particulièrement favorables où il se trouve placé, les plus favorables qui se soient jamais offertes à un gouvernement, car nous vivons dans un siècle où la science contribue grandement à l'expansion de l'industrie, et les perspectives de développement du peuple canadien grandissent en proportion de la somme de nos ressources naturelles. Il n'y a jamais eu de meilleure occasion d'appliquer un programme politique de grande portée, considérant le volume de ressources agricoles, minérales et autres de notre pays. Mon sujet de plainte, et celui du peuple canadien, je crois, est que notre Gouvernement se contente de se reposer doucement et nonchalamment, et de contempler cette prospérité, qui est due à la merveilleuse productivité de notre sol et

à nos superbes richesses naturelles. Il semble croire qu'il n'y a pas d'amélioration possible, tandis que ceux qui connaissent l'histoire, ceux qui suivent la marche des événements, ceux qui ont lu le message de M. Mellon en 1925, si suggestif, ceux qui ont lu son message d'il y a quelques jours et ceux qui ont lu le discours du trône, se demanderont ce que notre Gouvernement fait pour parer à la diminution éventuelle des échanges, et à une période de fléchissement des affaires, état de choses bien différent de celui que nous avons à considérer aujourd'hui.

C'est à quoi nous trouvons à redire. Après tout, un gouvernement ne doit pas simplement administrer les affaires au jour le jour; il doit prévoir l'avenir. Qu'il le veuille ou non, ses actes et sa conduite auront leurs répercussions. C'est pour cette raison, et en tenant compte des conditions telles qu'elles sont et des chiffres auxquels j'ai fait allusion, que notre Gouvernement devrait prendre les mesures—le discours du trône aurait dû dire quelles mesures il faudrait prendre—qui nous permettraient de faire face à une situation qui se produira tôt ou tard dans le cours ordinaire des choses. Ce sera peut-être à longue échéance; espérons qu'il en sera ainsi, mais un gouvernement sage est celui qui prévoit l'inévitable marche des événements.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment à ce sujet. En examinant le discours du trône je ferai comme mes illustres prédécesseurs et ne traiterai que de certains aspects qui se présentent. Mais lorsque nous y lisons l'allusion aux pêcheries, par exemple, cela nous porte à réfléchir. Les pêcheries sont très importantes au Canada. L'année dernière nous avons exporté pour environ 35 millions de dollars de poisson, et il y a un peu plus d'un an le Gouvernement a jugé à propos de nommer une commission royale chargée de faire rapport sur toute cette industrie, cette commission étant en partie une des conséquences du rapport de la commission Duncan concernant les affaires des Provinces maritimes. Naturellement, les pêcheries ne se limitent pas aux Provinces maritimes; elles sont très importantes sur la côte du Pacifique, et je demande au Gouvernement pourquoi, après avoir soumis cette question à une commission, il n'a pas donné suite au rapport de cette commission. Le dernier paragraphe de la première page du discours du trône contient les paroles suivantes:

Conformément au rapport de la commission royale, l'administration des pêcheries a été séparée de celle de la marine et un sous-ministre des pêcheries a été nommé.

J'ai pris la peine de consulter ce rapport et d'en comparer les conclusions avec la déclaration contenue dans le discours du trône. Cela